



Conseil municipal

Séance du 24 janvier 2020 à 20 H 00

L'an deux mille vingt, le 24 janvier,

Le Conseil municipal de la Commune de CÉZAC dûment convoqué, s'est réuni à 20H00 en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme PORTE Nicole, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Date de convocation : 20 janvier 2020

Présents (9) : Mme PORTE Nicole, Maire – Mmes HOSTIER Martine, BOUINOT Delphine, BOITARD Béatrice ; MM. BAURI Jean-Louis, OLIVIER Manuel, Adjoint – Mme CHEVRIER Cécile ; MM. BUSQUETS Bruno, CALVET Didier, Conseillers municipaux.

Pouvoir (1) : Mme VICTOIRE Anne à Mme PORTE Nicole.

Absents excusés (5) : Mmes LAVANDIER Isabelle, VICTOIRE Anne ; MM. JOYAT Xavier, ARNAUD Patrice, HAPPERT Éric.

Absents (5) : Mmes COUREAU Bernadette, VIDEAU Valérie ; MM. CLARAZ Alain, ROUZEAU Christophe, BELLOC Nicolas.

-0-0-0-0-

À 20 H 15, le quorum n'étant toujours pas atteint, Madame le Maire décide de convoquer le Conseil municipal le mardi 28 janvier 2020 à 18 H 30.

Selon les dispositions de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée délibèrera alors valablement sans condition de quorum.